Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, renforce encore les moyens de

Jusqu'à présent, les territoires étaient définis uniquement en fonction du nombre de médecins par habi

En complément et en concertation avec les représentants des professionnels de santé, des patients et

Depuis 2012, le Gouvernement agit pour lutter contre les déserts médicaux et réduire les inégalités d'a

Pactes territoire santé 1 et 2
loi de modernisation de notre système de santé

- près de 900 ma
- près de 1800 co
- près de 800 cor
- 580 médecins
- un numerus clausus régional augmenté

«La stratégie mise en place depuis 2012 fonctionne : une dynamique nouvelle a été impulsée dans les zones confrontées à des difficultés démographiques. Les résultats sont concrets : davantage de médecins s'installent dans des territoires fragiles et l'accès aux soins urgents en moins de 30 minutes est désormais une réalité pour un million de personnes supplémentaires. Cette nouvelle mesure amplifie l'impact de notre politique d'accès aux soins. L'effort devra se poursuivre », a déclaré Marisol TOURAINE.